



Web: laloidedieu.org

LA LOI DE DIEU. APPENDICE 2 : LA CIRCONCISION ET LE CHRÉTIEN

Parmi tous les saints commandements de Dieu, la circoncision est, sauf erreur, le seul que pratiquement toutes les églises considèrent à tort comme aboli. Le consensus est si grand que même d'anciens rivaux doctrinaux, comme l'Église catholique et les Églises protestantes (pentecôtistes, adventistes, baptistes, presbytériennes, méthodistes, etc.), ainsi que celles considérées comme des sectes, comme les mormons et les témoins de Jéhovah, défendent unanimement l'idée que ce commandement a été annulé à la croix.

DEUX RAISONS COURAMMENT AVANCÉES POUR NE PAS OBÉIR À CE COMMANDEMENT DE DIEU

Il existe deux principales raisons pour lesquelles cette interprétation est si populaire parmi les chrétiens, malgré le fait que Jésus n'ait jamais enseigné une telle doctrine et que tous les apôtres et disciples de Jésus aient obéi à ce commandement, y compris Paul, dont les écrits sont souvent utilisés par les dirigeants pour "libérer" les gentils de cette exigence divine.

Cela se produit malgré l'absence de toute prophétie dans l'Ancien Testament suggérant qu'avec la venue du Messie, le peuple de Dieu, qu'il soit juif ou gentil, serait exempté d'obéir à ce commandement du Seigneur. En d'autres termes, la circoncision a toujours été une exigence, depuis Abraham, pour qu'un homme fasse partie du peuple que Dieu a choisi pour être sauvé, qu'il soit ou non un descendant d'Abraham.

Personne n'était admis comme faisant partie de la communauté sainte (séparée des autres peuples) sans se soumettre à la circoncision.

La circoncision était le signe physique de l'alliance entre Dieu et le peuple privilégié. Encore une fois, cette alliance n'était pas limitée dans le temps ni réservée aux descendants biologiques

d'Abraham, mais incluait également tous les étrangers qui voulaient être officiellement intégrés dans la communauté et être considérés comme égaux devant Dieu. Le Seigneur a été explicite : **« Cela s'applique non seulement aux membres de ta famille, mais aussi aux esclaves nés dans ta maison et aux esclaves étrangers que tu as achetés. Qu'ils soient nés dans ta maison ou qu'ils aient été achetés, tous doivent être circoncis. Ils porteront dans leur corps le signe de mon alliance perpétuelle »** (Genèse 17:12-13).

Si les gentils n'avaient vraiment pas besoin de ce signe physique pour devenir partie intégrante du peuple séparé par le Seigneur, il n'y aurait aucune raison pour que Dieu exige la circoncision avant la venue du Messie, mais pas après. Pour que cela soit vrai, il aurait fallu que cette information figure dans les prophéties, et Jésus aurait dû nous informer que cela se produirait après son ascension.

Cependant, aucune mention dans l'Ancien Testament concernant l'inclusion des gentils dans le peuple de Dieu n'indique qu'ils seraient exempts de quelque commandement que ce soit, y compris la circoncision, simplement parce qu'ils ne sont pas des descendants biologiques d'Abraham.

TOUS LES COMMANDEMENTS S'APPLIQUENT AUX GENTILS

Tant les descendants biologiques d'Abraham que les gentils qui se joignent au peuple de Dieu doivent obéir à tous les commandements, sans exception :

« La communauté aura les mêmes lois, valables aussi bien pour vous que pour l'étranger (גר, ger) qui réside parmi vous ; ce sera un décret perpétuel pour toutes vos générations, devant l'Éternel, il en sera de même pour vous et pour l'étranger résident (גר). Une même loi et une même ordonnance s'appliqueront à vous et à l'étranger résident (גר) » (Nombres 15:15-16).

L'ÉTRANGER RÉSIDENT

(Tous les Gentils, Passés et Présents, Qui Souhaitent Faire Partie du Peuple de Dieu)

Ce terme (גר, **ger**) désigne un étranger, un individu non-juif qui vit de manière permanente parmi les Israélites et s'engage à suivre leurs lois et pratiques de foi envers l'unique et véritable Dieu. Le "**ger**" était différent des autres types de gentils en contact avec Israël, car il s'intégrait pleinement à la communauté et adoptait un mode de vie identique à celui des Israélites, y compris l'observance des saintes lois de Dieu.

LES AUTRES TYPES D'ÉTRANGERS INCLUAIENT :

- **Nokri (נכרי) :**
Un étranger qui n'avait aucun lien avec la communauté israélite et qui était

généralement considéré comme un visiteur ou un commerçant temporaire. Ces personnes n'étaient pas tenues d'observer les lois d'Israël, mais devaient respecter certaines règles de base tant qu'elles séjournèrent sur le territoire.

- **Toshav (תושב) :**

Ce terme pouvait désigner un résident temporaire ou un immigrant vivant parmi les Israélites, mais qui ne s'engageait pas à respecter pleinement les lois religieuses d'Israël. Bien qu'ils puissent résider longtemps sur le territoire, ils n'avaient pas les mêmes droits et devoirs que les "gerim" (pluriel de "ger").

LE STATUT PARTICULIER DU "GER"

Le "ger" bénéficiait d'un statut spécial. En acceptant les lois de Dieu, il pouvait participer pleinement à la vie religieuse et sociale de la communauté. Cela comprenait notamment la participation aux sacrifices et aux festivités.

LA PREMIÈRE RAISON

La première raison pour laquelle les églises enseignent à tort que le commandement de la circoncision a été annulé — sans jamais mentionner qui l'aurait annulé — réside dans la difficulté de se conformer à ce commandement.

Les dirigeants craignent que s'ils acceptaient et enseignaient la vérité, à savoir que Dieu n'a jamais donné d'instruction pour annuler ce commandement, ils perdraient de nombreux membres.

En termes généraux, il s'agit en effet d'un commandement difficile à respecter. Cela a toujours été le cas et l'est encore aujourd'hui. Même avec les progrès médicaux, un chrétien qui décide d'obéir à ce commandement devra :

1. Trouver un professionnel compétent,
2. Payer la procédure de sa propre poche (les assurances santé ne couvrent généralement pas cette intervention),
3. Subir l'opération elle-même,
4. Faire face aux désagréments post-chirurgicaux,
5. Et gérer le stigmate associé, souvent exacerbé par l'opposition de sa famille, de ses amis et de son église.

Un homme doit être véritablement déterminé à respecter ce commandement du Seigneur pour aller de l'avant. Sinon, il abandonnera facilement. Les encouragements à abandonner ne

manquent pas. Je parle d'expérience, car j'ai dû traverser tout cela à l'âge de 63 ans, lorsque j'ai été circoncis en obéissance à ce commandement.

LA DEUXIÈME RAISON

La deuxième raison, et certainement la principale, est que l'église ne possède pas une compréhension correcte du concept de délégation ou d'autorisation divine.

Le manque de compréhension a été exploité dès le début par le Diable lorsque, quelques décennies après l'ascension de Jésus, des disputes de pouvoir ont éclaté entre les dirigeants des Églises, culminant avec la conclusion absurde que Dieu aurait délégué à Pierre et à ses prétendus successeurs l'autorité de modifier à leur guise la loi de Dieu.

Cette aberration s'étendait bien au-delà de la circoncision, affectant de nombreux autres commandements de l'Ancien Testament, auxquels Jésus et ses disciples avaient toujours fidèlement obéi. Des commandements tels que le [Sabbat](#), le [Tzitzit](#), les [cheveux](#), les ours et les [viandes interdites](#).

Inspirée par le Diable, l'Église a ignoré que toute délégation d'autorité sur la sainte loi de Dieu aurait dû provenir directement de Dieu, par l'intermédiaire de Ses prophètes de l'Ancien Testament ou de Son Messie.

Il est inconcevable que de simples êtres humains s'octroient eux-mêmes l'autorité de modifier quelque chose d'aussi précieux pour Dieu que Sa loi.

Aucun prophète du Seigneur, pas même Jésus, ne nous a avertis que le Père, après le Messie, donnerait à quiconque ou à un groupe, qu'il soit mentionné ou non dans la Bible, le pouvoir ou l'inspiration pour annuler, abolir, modifier ou mettre à jour ne serait-ce que le moindre de Ses commandements.

Bien au contraire, le Seigneur a été explicite : ce serait un péché grave : « **Vous n'ajouterez rien à ce que je vous commande, et vous n'en retrancherez rien ; mais vous observerez les commandements de l'Éternel, votre Dieu, que je vous prescris** » (Deutéronome 4:2).

LE PROBLÈME DE L'INTERMÉDIAIRE

Un autre point crucial est la perte de l'individualité dans la relation entre la créature et son Créateur. La fonction de l'Église n'a jamais été d'être un intermédiaire entre Dieu et l'homme. Cependant, dès les débuts de l'ère chrétienne, elle a assumé ce rôle.

Au lieu que chaque converti, guidé par le Saint-Esprit, développe une relation personnelle avec le Père et le Fils, les croyants ont commencé à dépendre totalement de leurs dirigeants pour leur dire ce que le Seigneur autorisait ou interdisait.

UNE ENTRAVE HISTORIQUE

Ce problème sérieux a été exacerbé par le fait qu'avant la Réforme du XVI^e siècle, l'accès aux Écritures était un privilège réservé au clergé. Il était explicitement interdit au commun des mortels de lire la Bible par eux-mêmes, sous prétexte qu'ils n'étaient pas en mesure de la comprendre sans l'interprétation du clergé. Cette barrière a contribué à centraliser le pouvoir religieux et à éloigner les croyants d'un rapport direct et individuel avec Dieu.

L'INFLUENCE DES LEADERS SUR LE PEUPLE

Cinq siècles ont passé, et bien que tous aient désormais accès aux Écritures, le peuple continue d'être guidé exclusivement par ce que leurs leaders enseignent, qu'ils aient raison ou tort, incapable d'apprendre et d'agir par eux-mêmes sur ce que Dieu exige de chaque individu.

Les mêmes enseignements erronés sur les saints et éternels commandements de Dieu, qui existaient avant la Réforme, continuent d'être transmis de génération en génération dans les séminaires de toutes les dénominations. À ma connaissance, il n'existe aucune entité chrétienne qui enseigne aux futurs leaders ce que Jésus a clairement affirmé : qu'aucun commandement de Dieu n'a perdu sa validité après l'arrivée du Messie.

« En vérité, je vous le dis, jusqu'à ce que le ciel et la terre passent, pas un seul iota, pas un seul trait de lettre ne disparaîtra de la loi, jusqu'à ce que tout soit accompli. Celui donc qui violera l'un de ces plus petits commandements et enseignera ainsi aux hommes sera appelé le plus petit dans le Royaume des Cieux ; mais celui qui les observera et les enseignera, celui-là sera appelé grand dans le Royaume des Cieux » (Matthieu 5:18-19).

L'OBÉISSANCE PARTIELLE DANS CERTAINES DÉNOMINATIONS

Quelques dénominations s'efforcent d'enseigner que les commandements du Seigneur sont éternellement valables et qu'aucun auteur biblique postérieur au Messie n'a jamais écrit contre cette conception. Pourtant, pour une raison mystérieuse, elles limitent la liste des commandements valables à ceux que d'autres Églises ont décidé de déclarer abolis. Ces dénominations mettent l'accent sur les Dix Commandements (y compris le septième jour du quatrième commandement) et les lois alimentaires de Lévitique 11, mais ne vont pas plus loin.

Le plus curieux est que ces sélections spécifiques ne sont accompagnées d'aucune justification claire basée sur l'Ancien Testament ou les quatre Évangiles expliquant pourquoi ces commandements particuliers sont obligatoires, alors que d'autres, tels que l'utilisation des cheveux et de la barbe, le Tzitzit ou la circoncision, ne sont pas mentionnés ou défendus. Cela soulève la question suivante : si tous les commandements du Seigneur sont saints et justes, pourquoi choisir d'obéir à certains d'entre eux et pas à tous ?

L'ALLIANCE ÉTERNELLE

La circoncision est l'alliance éternelle entre Dieu et Son peuple, un groupe d'êtres humains saints mis à part du reste de la population. Ce groupe a toujours été ouvert à tous et n'a jamais été limité aux descendants biologiques d'Abraham, comme certains le supposent. Dès le moment où Dieu a établi Abraham comme le premier de ce groupe, le Seigneur a institué la circoncision comme signe visible et éternel de l'alliance. Il était clair que tant Ses descendants naturels que ceux qui n'étaient pas de sa lignée auraient besoin de ce signe physique de l'alliance s'ils voulaient faire partie de Son peuple.

LES LETTRES DE PAUL FIGURENT DANS LA BIBLE ET FONT PARTIE DE LA FOI CHRÉTIENNE

L'utilisation des écrits de l'apôtre Paul comme argument pour ne pas obéir aux lois éternelles de Dieu

L'une des premières tentatives de compilation des divers écrits parus après l'ascension du Christ a été faite par Marcion, un riche armateur du deuxième siècle. Marcion était un fervent disciple de Paul, mais méprisait les Juifs. Sa Bible se composait principalement des écrits de Paul et de son propre évangile, que beaucoup considèrent comme une version plagiée de l'Évangile de Luc. Marcion rejetait tous les autres évangiles et épîtres, les considérant comme non inspirés. Dans sa Bible, toutes les références à l'Ancien Testament ont été supprimées, car il enseignait que le Dieu antérieur à Jésus n'était pas le même que celui proclamé par Paul.

LE PREMIER CANON OFFICIEL DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

Le premier canon du Nouveau Testament a été officiellement reconnu à la fin du quatrième siècle, environ 350 ans après le retour de Jésus auprès du Père. Les conciles de l'Église catholique de Rome, d'Hippone (393) et de Carthage (397) ont joué un rôle essentiel dans la finalisation des 27 livres du Nouveau Testament que nous connaissons aujourd'hui. Ces conciles ont contribué à consolider le canon pour tenir compte des diverses interprétations et des textes qui circulaient dans les communautés chrétiennes.

LE RÔLE DES ÉVÊQUES DE ROME DANS LA FORMATION DE LA BIBLE

Les lettres de Paul ont été incluses dans le recueil d'écrits approuvé par Rome au quatrième siècle. Ce recueil, considéré comme sacré par l'Église catholique, était appelé *Biblia Sacra* en latin et τὰ βιβλία τὰ ἅγια (*ta biblia ta hagia*) en grec. Après des siècles de débats sur les écrits qui devaient constituer le canon officiel, les évêques de l'Église ont approuvé et déclaré sacrés : l'Ancien Testament juif, les quatre Évangiles, le livre des Actes (attribué à Luc), les épîtres aux Églises (y compris les lettres de Paul) et le livre de l'Apocalypse de Jean.

Il est important de noter qu'à l'époque de Jésus, tous les Juifs, y compris Jésus lui-même, lisaient exclusivement l'Ancien Testament et s'y référaient dans leurs enseignements. Cette pratique était principalement basée sur la version grecque du texte, connue sous le nom de Septante, qui avait été compilée environ trois siècles avant Jésus-Christ.

Les écrits de Paul, comme ceux d'autres auteurs après Jésus, ont été incorporés dans la Bible officielle approuvée par l'Église il y a de nombreux siècles et sont donc considérés comme fondamentaux pour la foi chrétienne. Cependant, le problème ne réside pas dans Paul, mais dans les interprétations de ses écrits. Ses lettres ont été écrites dans un style complexe et difficile, un défi déjà reconnu à son époque (comme indiqué dans 2 Pierre 3:16), lorsque le contexte culturel et historique était encore familier aux lecteurs. L'interprétation de ces textes des siècles plus tard, dans un contexte entièrement différent, ajoute à la difficulté.

LA QUESTION DE L'AUTORITÉ ET DES INTERPRÉTATIONS

La question n'est pas l'importance de ses écrits, mais le principe fondamental de la transmission de l'autorité et la séquence liée à cette autorité. Comme cela a été expliqué, l'autorité que l'Église attribue à Paul pour annuler, abolir, corriger ou mettre à jour les saints et éternels commandements de Dieu n'existe pas dans les Écritures qui le précèdent et, par conséquent, ne provient pas du Seigneur.

Il n'existe aucune prophétie dans l'Ancien Testament ou dans les Évangiles annonçant que, après le Messie, Dieu enverrait un certain homme de Tarse que les croyants devraient écouter et suivre.

L'ALIGNEMENT DES INTERPRÉTATIONS SUR L'ANCIEN TESTAMENT ET LES ÉVANGILES

Cela signifie que toute interprétation de ce qu'il a écrit n'est pas correcte si elle ne s'aligne pas avec les révélations antérieures à lui.

Ainsi, le chrétien qui craint véritablement Dieu et Sa parole doit rejeter toute explication des épîtres, qu'elle provienne de Paul ou de tout autre auteur, si elle n'est pas alignée avec ce que le Seigneur a révélé par Ses prophètes dans l'Ancien Testament et par Son Messie, Jésus.

Le chrétien doit avoir la sagesse et l'humilité de dire : « Je ne comprends pas ce passage, et les explications que j'ai lues sont fausses car elles ne s'appuient pas sur les prophètes du Seigneur ni sur les paroles sorties de la bouche de Jésus. Je vais le mettre de côté jusqu'au jour où, si c'est la volonté du Seigneur, Il m'en donnera l'explication. »

UN GRAND TEST POUR LES GENTILS

On peut considérer que cela pourrait être l'un des tests les plus significatifs que le Seigneur a choisi d'imposer aux gentils, un test analogue à celui auquel le peuple juif a été confronté lors de son voyage vers Canaan. Comme il est écrit dans **Deutéronome 8:2** : « **Souviens-toi de tout le chemin que l'Éternel, ton Dieu, t'a fait parcourir pendant ces quarante années dans le désert, afin de t'humilier et de t'éprouver, pour savoir si tu obéirais à Ses commandements ou non.** »

Dans ce contexte, le Seigneur cherche à identifier quels gentils sont véritablement disposés à se joindre à Son peuple saint. Il s'agit de ceux qui décident d'obéir à **tous les commandements**, y compris la circoncision, malgré :

- La forte pression exercée par l'Église,
- Les passages des lettres aux Églises qui, à première vue, semblent indiquer que plusieurs commandements — pourtant décrits comme éternels par les prophètes et dans les Évangiles — auraient été révoqués pour les gentils.

C'est un test de fidélité et d'obéissance, révélant qui est réellement prêt à embrasser l'intégralité des commandements du Seigneur, sans chercher d'excuses ou de justifications basées sur des interprétations humaines.

LA CIRCONCISION DE LA CHAIR ET CELLE DU CŒUR

Il est important de préciser qu'il n'existe pas deux formes de circoncision, mais une seule : la **circoncision physique**. Cela devrait être évident pour tous que l'expression « **circoncision du cœur** », utilisée dans toute la Bible, est purement figurative, semblable à des expressions comme « **cœur brisé** » ou « **cœur joyeux** ».

Lorsque la Bible affirme qu'une personne n'est pas circoncise de cœur, cela signifie simplement qu'elle ne vit pas comme elle le devrait si elle aimait véritablement Dieu et désirait L'obéir. En d'autres termes, cet homme peut être physiquement circoncis, mais son mode de vie n'est pas conforme à ce que Dieu attend de Son peuple.

Par l'intermédiaire du prophète Jérémie, Dieu a déclaré que tout Israël se trouvait dans un état d'« **incirconcision de cœur** » : « **Car toutes les nations sont incirconcises, et toute la maison d'Israël a un cœur incirconcis** » (Jérémie 9:26). Évidemment, ils étaient tous physiquement circoncis, mais en s'éloignant de Dieu et en abandonnant Sa sainte loi, ils furent réprouvés car ils n'étaient pas circoncis de cœur.

Tous les fils de Dieu, qu'ils soient juifs ou gentils, doivent être circoncis non seulement physiquement, mais aussi de cœur. Cela est clairement exprimé dans ces paroles : « **Ainsi parle le Seigneur, l'Éternel : aucun étranger, qu'il soit incirconcis de corps ou de cœur, ne pénétrera**

dans Mon sanctuaire, parmi les étrangers qui habitent au milieu des enfants d'Israël »
(Ézéchiel 44:9).

CONCLUSIONS :

1. **Le concept de la circoncision du cœur a toujours existé** et n'a pas été introduit dans le Nouveau Testament pour remplacer la véritable circoncision physique.
2. **La circoncision est exigée de tous ceux qui appartiennent au peuple de Dieu**, qu'ils soient juifs ou gentils.

LA CIRCONCISION ET LE BAPTÊME D'EAU

Certaines personnes imaginent à tort que le baptême d'eau a été institué pour les chrétiens en tant que substitut de la circoncision. Cette affirmation est manifestement une invention humaine, une tentative d'éviter l'obéissance au commandement du Seigneur.

Si cette affirmation était vraie, nous devrions trouver des passages dans les prophètes ou les évangiles indiquant qu'après l'ascension du Messie, Dieu ne demanderait plus la circoncision aux gentils souhaitant faire partie de Son peuple, et que le baptême prendrait sa place. Pourtant, de tels passages n'existent pas.

De plus, il est important de rappeler que le baptême d'eau existait déjà avant même l'émergence du christianisme. Jean-Baptiste n'a ni « inventé » ni « popularisé » le baptême. Cette pratique faisait déjà partie des rituels juifs de purification bien avant son ministère.

LE BAPTÊME OU MIKVÉ : UNE PRATIQUE ANCIENNE

Le baptême, ou **mikvé**, était un rituel d'immersion déjà bien établi parmi les juifs bien avant l'arrivée de Jean-Baptiste. Le **mikvé** symbolisait la purification des péchés et de l'impureté rituelle. Lorsqu'un gentil était circoncis, il se soumettait également au mikvé. Cet acte ne servait pas seulement à une purification rituelle, mais symbolisait aussi une mort symbolique – comme être "enterré" dans l'eau – de sa vie païenne passée. En émergeant de l'eau, rappelant le liquide amniotique d'un utérus, il renaissait à une nouvelle vie en tant que juif.

JEAN-BAPTISTE ET LE MIKVÉ

Jean-Baptiste n'a pas créé un nouveau rituel, mais il lui a donné une signification renouvelée.

- Au lieu que ce soit seulement les gentils qui "meurent" à leurs vies anciennes et "renaissent" comme juifs, **Jean appelait également les juifs vivant dans le péché à un acte similaire de mort et de renaissance dans un geste de repentance.**
- Ce baptême de repentance n'était pas nécessairement une pratique unique ; les juifs continuaient à s'immerger à chaque fois qu'ils devenaient rituellement impurs, par exemple avant d'entrer au temple.

LE MIKVÉ DANS LA TRADITION JUIVE

- Les juifs se soumettaient régulièrement à l'immersion, en particulier lors de jours saints comme **Yom Kippour**, en signe de repentance et de purification.
- Cette pratique reste vivante aujourd'hui dans le judaïsme, où l'immersion dans le mikvé est utilisée pour divers actes de purification spirituelle.

CONCLUSION

Le baptême tel que pratiqué par Jean-Baptiste s'enracinait dans la tradition du mikvé, une immersion rituelle riche de significations spirituelles. Jean n'a pas inventé une nouvelle pratique, mais il a étendu sa portée pour inclure un appel à la repentance même pour les juifs, rendant ce geste accessible à tous ceux qui cherchaient une véritable transformation spirituelle.